

Saint-Ubalde, le 7 mai 2020

À la suite du caucus des membres du conseil de la municipalité de Saint-Ubalde tenu le 4 mai 2020 à 19h00, il était nécessaire d'officialiser certaines décisions par voie de résolution.

Considérant que tous les membres du conseil étaient présents, une séance extraordinaire a été tenue. Les résolutions adoptées concernent les travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Saint-Denis qui doivent débiter durant la semaine du 11 mai 2020.

Nous vous transmettons un compte-rendu de la séance telle qu'elle s'est tenue. Il s'agit d'une retranscription intégrale des délibérations.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF

Le conseil de la susdite municipalité siège en séance extraordinaire ce lundi 4 mai 2020 à 20 h 16 par voie de vidéoconférence avec l'application Google Duo.

Sont présents à cette vidéoconférence :

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Messieurs Louise Magnan, Ghislain Matte Shirley Drouin, Josée Martin, Pascal Cauchon et Annie Breau, formant la totalité des membres de ce conseil. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence Google Duo :

Madame Christine Genest, directrice générale.

Tous les membres du conseil étant présent, ils renoncent à l'avis de convocation.

RÉSOLUTION NO. 2020-05-96

SÉANCE HUIS CLOS – VIDÉOCONFÉRENCE GOOGLE DUO

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence Google Duo.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOSÉE MARTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence Google Duo.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-97

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-98

DEMANDE DE PRIX – RÉFECTION PONCEAU RANG SAINT-DENIS

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix pour la réalisation des travaux pour le remplacement d'un ponceau dans le rang Saint-Denis ;

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont reçu une demande : Les Entreprises St-Ubaldo inc. et Marcel Guimond et Fils inc.;

ATTENDU QU'une seule offre de service a été reçue par Marcel Guimond et Fils inc. au montant de 81 670.00 \$ plus taxes.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. PASCAL CAUCHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité adjuge le contrat à Marcel Guimond et Fils inc. pour la réalisation des travaux pour le remplacement d'un ponceau dans le rang Saint-Denis au montant de 81 670.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-99

DEMANDE DE PRIX – ACHAT PONCEAU RANG SAINT-DENIS

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix pour la fourniture d'un ponceau pour le Rang Saint-Denis;

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont reçu une demande : Acier Rayco 2016 inc., Emco Corporation et Les Entreprises JPG Bergeron inc.;

CONSIDÉRANT QUE le résultat final de chacun des soumissionnaires et du prix demandé est le suivant :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX (\$)
Acier Rayco 2016 inc..	34 114.46 \$
Emco Corporation	28 264.95 \$
Les Entreprises JPG Bergeron inc.	25 650.30 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ANNIE BREAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité adjuge le contrat pour la fourniture d'un ponceau à Les Entreprises JPG Bergeron inc. au montant de 25 650.30 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-100

DEMANDE DE PRIX – FOURNITURE MATÉRIAUX GRANULAIRES PONCEAU RANG SAINT-DENIS

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix à Les Entreprises St-Ubaldo inc pour la fourniture de matériaux granulaires pour la réfection du ponceau dans le rang Saint-Denis;

ATTENDU QUE nous avons reçu un courriel de Les Entreprises St-Ubald nous confirmant les prix indiqués dans le tableau ci-joint;

DESCRIPTION	PORVENANCE	QUANTITÉ ESTIMÉE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MG-112, pour sous-fondation de chaussée (600mm ép.)	ESU	600 T.M.	5.50 \$	3 300.00 \$
MG-20, pour fondation de chaussée (200mm ép.)	ESU	320 T.M.	11.65 \$	3 728.00 \$
MG-20 pour assise du ponceau	ESU	190 T.M.	11.65 \$	2 213.50 \$
CG-14, pour enrobage du ponceau	ESU	750 T.M.	5.50 \$	4 125.00 \$
Empierrement 4 à 8 ou 8 à 12	ESU	550 T.M.	16.75 \$	9 212.50 \$
SOUS-TOTAL				22 579.00 \$
TOTAL TAXES INCLUSES				25 960.21 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOSÉE MARTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité adjuge le contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour la refecton du ponceau dans le rang Saint-Denis à Les Entreprises St-Ubald inc. au montant de 22 579.00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 4 mai 2020.

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NO. 2020-05-101

FIN DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance à 20 h 22.

ADOPTÉE

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Guy Germain
Maire

HORAIRE DES SERVICES ET COMMERCES MUNICIPAUX

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

Le bureau municipal est fermé au public mais vous pouvez nous joindre au 418 277-2124 poste 101. Notre horaire pour les appels : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30. Vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Vous pouvez également nous joindre par courriel à info@saintubalde.com
Urgence voirie : 418 326-1713

PHARMACIE FAMILIPRIX

Service de livraison 6 jours sur 7 (lundi au samedi inclusivement)

Livraison gratuite pour tous les produits : incluant les savons, shampoing, cosmétiques, papier de toilette et tout autre produit disponible en magasin. Pas de minimum d'achat ni de frais de livraison pour le moment.

Téléphone : 418 277-2500 ou 1 866 837-2500 / Service à l'auto

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

Samedi de 9 h 00 à 16 h 00 / Fermé le dimanche

Service de consultation téléphonique à l'extérieur des heures d'ouverture habituelles incluant le dimanche au 1 855-350-5326

ÉPICERIE SAINT-UBALDE

Livraison à tous les jours d'ouverture

Téléphone 418 277-2215

418 277-9015

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h 00.

Fermé le dimanche

DÉPANNEUR CHEZ TALLANAH

Téléphone 418 277-2322

Ouverture de 8 h à 22 h 00

Ouvert 7 jours

PIERRE NAUD (BMR)

Livraison sur demande

Téléphone 418 277-2225

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h à 15 h

Fermé le dimanche

SERVICE D'ESSENCE GARAGE BERNARD HARDY

Lundi au vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h à 17 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 00

Fermé le dimanche

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-UBALDE

Service de guichet automatique

Service de caissier fermé à Saint-Ubalde, mais disponible à Saint-Marc-des-Carières de 10 h à 15 h 00 du lundi au vendredi. Service de conseiller sur rendez-vous. Téléphone 418 268-3521 ou 1 800-550-3521

BUREAU DE POSTE

Lundi au vendredi : 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 30. Notez que le jeudi ouvert jusqu'à 17h30. Fermé samedi et dimanche.

CLSC DE SAINT-UBALDE

Pour le CLSC de Saint-Ubalde vous devez vous présenter uniquement sur rendez-vous au 418 277-2256.

PAIN PAIN PAIN

Commandes pour apporter seulement.

Téléphone : 418- 277-9196

Ouverture cette semaine : jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 h à 20 h. Spécial fête des mères.

Semaine prochaine : Lundi, mardi, mercredi, de 11 h à 14 h et le reste de la semaine de 11 h à 20 h.

Pour le menu consultez notre page Facebook.

CASSE-CROÛTE LE VILLAGEOIS

Ouverture vendredi le 8 mai de 16 h à 20 h

**Horaire actuel : Jeudi et vendredi de 16 h à 20 h
Samedi et dimanche de 11 h à 20 h**

L'horaire sera modifié selon l'évolution de la pandémie.

Commandes pour apporter seulement par téléphone **418 277-2681** ou directement au casse-croûte.

Nous vous tiendrons au courant de l'ouverture du bar laitier. **Bon début de saison**

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

L'épicerie a un urgent besoin de bénévoles à l'accueil de l'épicerie. Vous pouvez contacter Vianney Dolbec 418 285-9698 ou Mélissa Beaupré 418 283-4790.



REMERCIEMENTS

Le conseil municipal remercie le groupe de bénévoles qui ont procédé au balayage des cours des commerces. Très belle initiative.

COVID-19

INFORMATIONS EN DATE DU 5 MAI 2020

CAS AU QUÉBEC :	33 417
DÉCÈS :	2 398
PERSONNES HOSPITALISÉES :	1 821
PERSONNES AUX SOINS INTENSIFS :	218



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS